CNOSF - COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Mouvement sportif Français salue l'écoute et les annonces du Président de la République pour soutenir les fédérations et les clubs face à la crise.

Le Mouvement sportif français, représenté par Denis Masseglia (président du CNOSF), Marie-Amélie Le Fur (présidente du CPSF), Tony Estanguet (président de Paris 2024), , Nathalie Péchalat (Présidente de la FFSG), Bernard Laporte (président de la FFR), Brigitte Linder (présidente du CDOS Haute-Garonne et de la FNSMR), Tony Parker (président de l'ASVEL), Karim Bellahcene (président du club Montpellier Méditerranée Métropole Taekwondo), Sarah Ourahmoune (vice-présidente du CNOSF), Gwladys Epangue (co-présidente de la Commission des athlètes de Haut-Niveau du CNOSF), Martin Fourcade (président de la Commission des athlètes de Paris 2024), Renaud Lavillenie (champion olympique de saut à la perche) a été convié à s'exprimer ce matin sur l'impact de la crise de la Covid-19 sur le sport lors d'une visioconférence présidée par le Président de la République, Emmanuel Macron, et en présence du Premier ministre, Jean Castex, du Ministre de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports, Jean-Michel Blanquer, de la Ministre déléguée aux Sports, Roxana Maracineanu, du Ministre de l'Economie, des Finances et de la Relance, Bruno Le Maire et du Ministre délégué aux PME, Alain Grizet.

Les représentants du Mouvement sportif saluent l'écoute bienveillante et constructive du Président de la République, qui a consacré plus de 2h30 aux échanges qui ont permis de brosser un tableau complet de toutes les difficultés actuellement rencontrées par les acteurs du sport. Ces réalités vécues sur le terrain par les clubs et les fédérations ont été entendues et comprises et la présence nombreuse des membres du Gouvernement témoigne de la mobilisation globale que le Président de la République a souhaité engager pour soutenir le secteur du sport, affirmant à cette occasion que le sport était un enjeu essentiel pour la santé, la vie sociale et l'éducation, dans la période de crise que nous traversons. Les données de l'enquête conduite ces dernières semaines par le CNOSF via les fédérations auprès des clubs pour mesurer l'impact économique de la Covid-19 sur ces structures ont été notamment présentées (lien vers le CP de l'enquête). Les représentants du Mouvement sportif ont également alerté sur les dommages causés par l'arrêt du sport, en particulier auprès des populations les plus jeunes. Au-delà des rêves sportifs inassouvis, ils ont tenu à réaffirmer le rôle fondamental du sport en matière de santé publique et de lien social. C'est notamment à ce titre qu'ils ont défendu le retour prioritaire du sport pour les mineurs dans les clubs dès que la situation sanitaire le permettra, souhait que le Président de la République a confirmé partager. Le Mouvement sportif a affirmé qu'il était prêt à travailler avec le Ministère de la Santé, le Ministère des Sports et les autorités sanitaires pour mettre en place des protocoles sanitaires renforcés pour permettre cette reprise en limitant au maximum les brassages et en tenant compte des contraintes supplémentaires pour ce qui concerne la pratique en intérieur.

Conscient de ces urgences, le Président de la République a confirmé la création d'un « Pass sport » pour un montant de 100 millions d'euros. Il s'agira d'une aide aux familles, selon des conditions à préciser, pour favoriser le retour des jeunes à la pratique sportive en soutenant l'inscription ou la réinscription des enfants dans les clubs. Cette propos ition était portée par le Mouvement sportif depuis plusieurs mois comme un outil pérenne de soutien au secteur associatif fédéré.

Au titre des soutiens dédiés à l'urgence de la crise, a été annoncé la reconduction du fonds de solidarité pour les petits clubs amateurs en difficulté, géré par l'Agence Nationale du Sport, pour un montant de 15 millions d'euros. Le Président de la République a aussi confirmé la mise en place d'un fonds de compensation des pertes de licences à destination des fédérations et appelé de ses vœux au lancement d'une grande campagne de communication destinée à promouvoir le retour à la pratique du sport au bénéfice de la santé de tous. Ces annonces constituent un signal de soutien fort et permettront de soutenir le sport fédéré français à la fois dans l'urgence de la crise mais aussi dans le cadre de la relance, dès que le pic épidémique sera passé.

Le Mouvement sportif salue également l'officialisation par le Président de la République, après avoir obtenu l'accord de la Commission européenne, de la création d'un fonds de compensation des pertes de billetterie d'un montant de 110 millions d'euros. Comme l'avait indiqué la Ministre des Sports il y a quelques jours, ce fonds viendra en aide aux clubs professionnels et aux fédérations organisateurs d'évènements, selon leurs pertes et leur dépendance à la billetterie. Il sera une aide essentielle pour le sport professionnel féminin en grande difficulté du fait du huis-clos imposé par la crise sanitaire.

Le Président de la République a ainsi clairement affiché sa volonté de maintenir un niveau d'équité entre le sport professionnel, le sport de haut niveau, et les clubs amateurs car tous sont complémentaires et tous constituent le Sport Français.

Le Mouvement sportif salue l'ensemble de ces annonces et la qualité de l'écoute qui leur a été consacrée et qui témoignent de l'importance que revêt le sport dans un projet de société post-Covid, surtout dans la perspective de l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris en 2024.

Echange entre Cyril MOURIN et Denis MASSEGLIA mardi 17 novembre 2020 15:15

Ma synthèse : (de Cyril M)

Sport amateur / Sport santé

- Un Pass 'Sport sera initié en 2021 avec un accord pour travailler sur une hypothèse budgétaire à 100M€
- Reconduction en 2021 d'un fonds d'urgence pour les acteurs associatifs à 15M€
- Mise en place d'un fonds de compensation aux fédérations sur les sujets licences sur crédits du plan de relance sport
- Une campagne de communication forte pour inciter à la pratique sportive / Sport santé.
- 5000 postes de services civiques fléchés vers le sport (20M€)
- Des emplois créés dans les CROS pour accompagner les petits clubs qui ne connaissent pas nos aides, sur crédits plan jeunes ;
- Un mandat confié à JM Blanquer et R.Maracineanu de travailler à proposer des protocoles sanitaires adaptés pour favoriser la reprise, en premier lieu pour les mineurs, et en distinguant les sports indoor et outdoor, lors de l'une des deux échéances de décembre (1^{er} ou 18 décembre) (pour réduire les brassages).

Sport professionnel

- Fonds de compensation billetterie à 110M€ ouvert aux clubs pro masculins et féminins selon leurs pertes et leur dépendance, ainsi qu'aux fédérations concernées
- Exonération de charges sur octobre, novembre et décembre pour un montant global de 35x3M€ soit 105M€
- Eligibilité des collectivités locales à un remboursement de 50% des loyers pour les gratuités accordées à des clubs sportifs
- Eligibilité des clubs professionnels aux dispositifs des prêts participatifs de l'Etat sur une durée de 7 ans à des taux attractifs pour consolider les fonds propres des clubs.
- Lancement d'un groupe de travail sur le dossier du droit à l'image des joueurs
- Visibilité sera donnée sur les jauges en début d'année 2021, avec une méthodologie par densité.

Loisirs sportifs marchands et événementiel :

- Elargissement du fonds de solidarité pour que son montant permette d'aller au-delà de 10 000€ afin de couvrir un pourcentage des pertes d'exploitation pour ceux qui seront fermés au-delà du 1er décembre.
- Engagement de couvrir les ETI du secteur des salles de sport par le nouveau dispositif;
- Elargissement S/S1 aux agences de communication / entreprises de conseil liées aux sports qui ne seraient pas couverts par les dispositifs.

Cyril MOURIN Conseiller Sport, JOP 2024, Jeunesse et Engagement associatif Palais de l'Élysée

Document Bernard BARASCUD

produit à partir des visos conférences entre le Président de la République et les personnes citées plus haut.